

Commission

internationale

Téléphone: 01 58 39 30 20 Télécopie: 01 43 67 62 14

contact@solidaires.org

www.solidaires.org

Solidaires et internationalistes!

Numéro 2 – juillet 2008

Ce bulletin d'informations est le reflet de l'activité internationale de l'Union syndicale Solidaires, une source d'informations pour les militant-e-s des organisations membres de Solidaires. Sa diffusion aux militant-e-s, aux adhérent-e-s est de la responsabilité des structures membres, qui peuvent bien sûr le reproduire à volonté, le glisser dans leurs propres journaux, bulletins, etc., en reprendre des articles... Le syndicalisme est internationaliste: traduisons dans les faits cette, juste, affirmation répétée de congrès en congrès!

La cour de justice européenne, contre les droits sociaux!

Après les arrêts Viking, Laval et Rüffert, la Cour européenne de justice vient de rendre un nouveau jugement concernant le Luxembourg. La Cour a soutenu une plainte de la Commission européenne concernant la façon dont le Luxembourg a transcrit dans son droit national la directive 96/71 sur le détachement des travailleurs.

Les arrêts Viking et Laval condamnaient l'action collective des travailleurs pour empêcher une délocalisation dans le premier cas, un dumping salarial dans le second. L'arrêt Rüffert du 3 avril condamne le Land de Basse-Saxe pour avoir voulu appliquer à une entreprise polonaise une loi obligeant les entreprises de travaux publics à appliquer la convention collective du secteur dans le cas de passage de marchés publics.

La Cour va encore plus loin en refusant qu'un Etat puisse décider d'appliquer la directive sur le détachement des travailleurs de façon à empêcher le dumping social. Elle vide la directive de son contenu qui prévoit explicitement qu'un Etat peut mettre en oeuvre des dispositions plus favorables aux salariés que des normes minimales.

Comme dans les arrêts précités, elle considère que l'égalité de traitement entre les salariés constitue une restriction de la « libre prestation de service » garantie par l'article 49 du traité instituant la Communauté européenne, article repris par ailleurs intégralement dans le traité de Lisbonne. La libre prestation des services l'emporte sur les droits des salariés et les normes sociales nationales. Ces arrêts de la Cour constituent une prise de position politique sur la nature de l'Union qui se fait avec la complicité silencieuse des gouvernements. Il faut aujourd'hui engager un processus de mobilisation européenne pour stopper cette logique mortifère.

Tunisie : toujours la répression !

Un mouvement social important se déroule dans la région de Gafsa depuis le mois de janvier : la population en a assez du chômage et de ses conséquences. Face à ces luttes sociales, le gouvernement choisit de réprimer extrêmement durement. Le 6 juin dernier, la répression a tourné au drame : 1 mort et 27 blessés, de nombreuses arrestations et des personnes disparues...

Dernièrement, c'est le syndicaliste Adnane Hajji, animateur du mouvement du bassin minier, qui a été arrêté. D'autres militants sont recherchés : la police arrête des membres de leur famille quand elle ne les trouve pas à leur domicile! La police a procédé à des dizaines d'arrestations parmi les syndicalistes, les chômeurs et les jeunes.

Le pouvoir de Ben Ali s'acharne contre ce mouvement : il a peur que ce mouvement fasse tache d'huile, tant le mécontentement social est grand dans le pays.

L'Union syndicale Solidaires dénonce cette répression féroce, exige la libération immédiate de Adnane Hajji et de toutes les personnes arrêtées pour leur participation au mouvement et l'arrêt immédiat de toutes les poursuites. Nous exigeons du gouvernement français qu'il cesse son soutien inconditionnel au président tunisien Ben Ali, qui fait régner un régime antidémocratique et répressif contre toutes les luttes sociales.

http://www.citoyensdesdeuxrives.eu

Kanaky: rassemblement devant le ministère de la justice



22 syndicalistes de l'USTKE (Union Syndicale des Travailleurs Kanaks et des Exploités) ont été condamnés, le 21 avril 2008, par le tribunal de

Nouméa, à des peines de prison allant de 1 mois à 1 an ferme, associées à une privation de droits civiques pendant 3 ans pour les responsables syndicaux.

Au départ du procès, une manifestation syndicale de soutien aux salariés de l'entreprise Carsud (filiale de Véolia Transport) en lutte depuis des mois contre le licenciement d'un délégué syndical. L'intervention violente des forces de l'ordre avait entraîné des affrontements pendant 12 heures le 17 janvier dernier.

La direction de Véolia, sollicitée par le collectif « Solidarité Kanaky » pour négocier avec l'USTKE afin de régler le conflit Carsud, n'a pas donné de suite et laisse « pourrir » la situation. Répression antisyndicale dans l'entreprise; répression antisyndicale à l'extérieur par les pouvoirs publics. La conjugaison est trop spectaculaire pour ne pas suggérer une action concertée. L'acharnement du gouvernement contre les syndicalistes de l'USTKE, première organisation syndicale du territoire, ne s'explique que par la volonté de casser toute résistance sociale dans cette colonie. Nous demandons l'arrêt des poursuites judiciaires et la relaxe de tous les syndicalistes.

www.solidaritekanaky.org

Une autre Europe est possible!

Les politiques de l'Union européenne prennent une part déterminante dans la vie quotidienne de **nos concitoyen-nes**. Traités, politiques communes et jurisprudences européennes sont aujourd'hui caractérisés, pour l'essentiel, par la mise en concurrence des systèmes sociaux et fiscaux, la déréglementation des services publics, une politique monétaire sans aucun contrôle démocratique, une politique budgétaire restrictive, une politique agricole sacrifiant l'agriculture paysanne, des politiques sécuritaires notamment vis-à-vis de l'immigration, des traités bilatéraux de libre-échange aggravant l'exploitation des pays du Sud, notamment en matière agricole, une politique extérieure et militaire alignée sur celle de l'OTAN et plus généralement un déficit démocratique. La « concurrence libre et non faussée » joue contre l'emploi, le niveau de vie et les services publics, l'environnement et les ressources naturelles.

Face à ces attaques sans précédent, il s'agit de mettre en avant la primauté des droits pour toutes et tous, notamment sociaux, face à la concurrence. Il s'agit de nous opposer et de construire des alternatives sociales, écologiques, féministes et démocratiques qui rompent avec les politiques néo-libérales actuelles.

Nous appelons à construire ensemble un cadre de débats et de mobilisations, qui permette la construction de convergences entre des associations, syndicats, organisations politiques et réseaux qui partagent ces préoccupations et souhaitent travailler ensemble dans le respect de l'indépendance et de la place spécifique de chacun.

La présidence française de l'Union européenne pendant le deuxième semestre 2008 sera une occasion de porter ces exigences et des propositions alternatives. L'ensemble de ces réflexions et ces actions devra à la fois concerner la politique française dans l'Union Européenne et s'inscrire pleinement dans un cadre européen, notamment en lien avec le Forum social européen de Malmö en septembre 2008 et les réseaux qui y sont liés.

Les signataires appellent à agir dans cet esprit, et tout d'abord pendant la Présidence française de l'Union européenne, durant laquelle ils mettront des propositions concrètes en débat. Ils sont disponibles pour tout ce qui permettra, dans la longue durée, la convergence de celles et ceux qui considèrent qu'une autre Europe est possible.

AlterEkolo, Attac, CGT-Finances, Confédération paysanne, Coordination des collectifs unitaires, Fondation Copernic, Forces Militantes, FSU, La Gauche Cactus, LCR, Les Alternatifs, Les Marches européennes contre le chômage, MARS-Gauche Républicaine, MRAP, PCOF, Pour la République Sociale, Réseau Féministe « Ruptures », UFAL, UGFF-CGT, Union syndicale Solidaires.

Algérie : des enseignants contractuels en grève de la faim

Depuis le 15 juillet, plusieurs dizaines d'enseignants contractuels, hommes et femmes, ont engagé une grève de la faim à l'initiative du Conseil national des enseignants contractuels du SNAPAP (Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique). Certains sont contractuels depuis 14 ans !

Venus de différentes villes d'Algérie, ils sont déterminés à aller au bout de leurs revendications car il n'est pas acceptable de les maintenir dans cette précarité, néfaste pour eux, pour leurs conditions de travail et néfaste pour la qualité de l'enseignement donné aux jeunes générations.

L'Algérie est un pays riche mais cette richesse est confisquée par une minorité au pouvoir. Les inégalités sont de plus en plus grande et la misère de plus en plus criante. L'Union syndicale Solidaires apporte tout son soutien aux grévistes de la faim et à leur syndicat et exige du gouvernement algérien qu'il réponde enfin à leurs revendications.

www.maisondessyndicats-dz.com/snapap.php

Campagne internationale contre les « crimes d'honneur »

Selon l'ONU plus de 5000 femmes et filles sont tuées chaque année par leurs proches pour ce que l'on appelle crimes "d'honneur".

Ces crimes sont commis dans des cultures où l'on considère que les relations sexuelles "illicites" d'une femme apporte une telle honte à la famille que la femme accusée ou soupçonnée doit être assassinée.

Une campagne internationale est menée contre cette horreur.



http://www.stophonourkillings.com/index.php

Iran : soutenons les travailleurs de Haft Tapeh !

Le complexe de Haft Tapeh, une raffinerie de canne à sucre située au Khouzestan, a été au centre de plusieurs conflits sociaux. Cette usine du secteur public compte des milliers d'ouvriers et a plus de 47 ans d'existence. Ces dernières années, les ouvriers de ce complexe ont protesté à maintes reprises contre le non-paiement de leurs salaires.

Le 8 avril 2008, des milliers de travailleurs de la sucrerie se sont mis à nouveau en grève. Le 6 mai, le nombre des grévistes a atteint le chiffre de 5.000. Ils ont manifesté aux cris de « Nous avons faim, payez-nous » : ils ont été molestés par les miliciens du régime. Depuis trois semaines, ils ont entamé une grève pour les mêmes revendications : paiement des salaires, retardé depuis plus de six mois, et création d'un syndicat. Récemment, ils ont même bloqué la route principale qui conduit à la ville d'Ahvaz, le cheflieu de la province pétrolière du Khouzistan. L'Etat, qui est propriétaire de l'usine, au lieu de leur donner une réponse favorable, a envoyé ses agents pour réprimer les ouvriers. Leurs représentants ont été arrêtés. Actuellement, les forces militaires du régime occupent l'usine.

Le 16 juin, malgré une répression féroce des manifestants par la police, plus de 10.000 ouvriers et membres de leurs familles se sont rassemblés et ont formulé les revendications suivantes :

- Versement des salaires, retardé depuis plus de six mois :
- ⇒ Arrêt du harcèlement envers les militants ouvriers par les « tribunaux de la révolution » ;
- ⇒ Expulsion du conseil d'administration et de son président (ce dernier est un « clerc ») ;
- Expulsion du chef de la sécurité de l'usine (dans les usines, le Bureau de sécurité en général est l'antenne de la police politique et son chef joue un rôle de premier plan dans la répression des ouvriers).
- ⇒ En outre, les travailleurs ont exprimé leur profonde inquiétude à propos de la situation financière de l'entreprise et ont demandé au gouvernement de prendre des mesures urgentes afin d'éviter la faillite ou la fermeture éventuelle de l'usine. Ils iront sans doute rejoindre sous peu la masse des chômeurs iraniens car le régime prétend que l'industrie iranienne de production de sucre est en faillite.

Solidarité avec les Travailleurs en Iran sstiran@yahoo.fr

Fagor Mastercook de Worclaw (Pologne) : la grève aura lieu

Par 1020 voix pour et seulement 36 voix contre et 5 voix non valables le personnel de Fagor Mastercook SA (ex Wrozamet) de Wroclaw a décidé d'organiser une grève illimitée. 54 % de l'ensemble du personnel a participé au référendum sur la grève, dont le résultat est de ce fait valable. Le référendum a été organisé par le syndicat libre « Août 80 » (WZZ « Sierpien 80 »).

« Nous planifions l'organisation de la grève en septembre, après l'arrêt de travail technologique. Les travailleurs ont montré qu'ils veulent faire la grève et nous ont pleinement légitimé pour l'organiser » a dit Tomasz Rollnik, président de la commission d'entreprise du syndicat libre « Août 80 » à FagorMastercook.

Comme il l'a dit, les gens n'avaient pas peur de voter et disaient même qu'après les années de serrage des ceintures et des restrictions il faut enfin dire : « Assez ! » Le référendum sur la grève s'est déroulé les 26 et 27 juin. Ses organisateurs disent qu'il s'est déroulé tranquillement et sans incidents.

« Je voudrais remercier tout particulièrement les syndicats français agissant au sein du groupe Fagor pour leur soutien à notre grève et pour l'intérêt qu'ils ont manfesté pour la situation de leurs collègues en Pologne », souligne le syndicaliste. « Les organisations syndicales françaises (CGT et SUD) de l'usine Fagor de Lyon nous ont envoyé en plus de leur soutien les normes de leurs salaires, qui indique que pour un même travail en France les salaires sont cinq fois plus

élevés alors que la journée de travail est de 7 heures. En plus Fagor y paye une série de primes qui s'ajoutent au salaire de base, par exemple pour le travail en équipe ou pour le transport.»

« Août 80 » avait mené une grève d'avertissement dans l'usine de Wroclaw le 2 juin dernier. C'était la première grève depuis 17 ans et tous les salariés présents y ont participé. Le syndicat demande une augmentation de salaires de 1000 zlotys pour tous. Les représentants de la direction répondent, qu'ils ne peuvent accorder même pas 1 zloty, car ils n'ont pas d'argent. Sur la seule année 2007, FagorMastercook a accru ses bénéfices nets de près de 30 %.



Patryk Kosela ; article paru dans Trybuna Robotnicza n° 89 du 3 juillet 2008, traduit par Jan Malewski) http://www.trybuna-robotnicza.pl

L'international sur le site Solidaires

La commission internationale de Solidaires met régulièrement à jour des pages dédiées sur le site de notre Union syndicale : http://pagesperso-orange.fr/orta/solidint/

Vous y trouverez les revues internationales déjà parues, ce bulletin d'informations, des dossiers par pays et par thème.

Sommaire de la revue n°3 : Dossier Chine

- Quelques repères
- Chronologie
- Les atteintes aux droits de l'Homme
- Les classes sociales
- Syndicats et associations
- Les raisons de l'exode rural
- Un apartheid géographique et social
- La situation des travailleurs migrants
- Les luttes contre le démantèlement des entreprises publiques, les luttes de Computime, Gold Peak, Stella, Uniden
- Interviews de Han Dongfang
- Interview d'Au Loong-Yu
- Entretien avec Cai Chongguo



Bibliographie sur la Chine
Forum Social sibérien
Algérie (mise à jour du dossier paru dans le n°2)